

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale **3 avril 2025**

Le 3 avril 2025, à 18h00, dans la salle de convivialité de Lavans-Vuillafans, les adhérents de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Le président de l'Association, Jean Luc Gannard, anime la réunion. Il précise tout d'abord que les adhérents ont été convoqués par lettre ou courrier électronique le 11 février 2025.

La feuille de présence signée par les adhérents présents, certifiée exacte par les membres du bureau, il apparaît qu'avec les adhérents représentés par pouvoir, le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée générale est atteint.

Après avoir remercié les personnes présentes, le président rappelle l'ordre du jour :

- rapport moral, d'activité et d'orientation
- rapport financier et approbation des comptes
- montant des cotisations 2026
- prévisions et suggestions pour 2025
- questions diverses
- élection de la partie renouvelable du CA

Le président donne ensuite lecture du rapport moral et d'activités :

« Bonsoir à vous tous,

Je voudrais tout d'abord excuser des adhérents absents, retenus par d'autres activités, et qui ont envoyé des pouvoirs, ou pas.

Cette année 2024 a été pour St Hippolyte les Durnes une année intense. Nous nous sommes retrouvés 8 journées sur le terrain pour 7 animations différentes, sans donc compter les préparations – contacts – mises en place – démontages, etc... et tout cela avec un nombre réduit d'actifs, que je tiens à remercier de tout cœur ! Il y a un an, je lançais un appel à nous rejoindre, je vais radoter en le renouvelant : si vous estimez ne pouvoir faire plus, parlez-en autour de vous, peut-être vos paroles seront mieux entendues que les miennes.

Il y a un an également, je vous parlais des soutiens extérieurs, qui nous inscrivent dans un Pays et un projet culturel, puisque La Barèche fait maintenant partie des recherches sur l'histoire de Gustave Courbet, comme elle l'était dans celle de Louis Pergaud. Des publications existent, que l'association peut vous prêter.

A titre personnel, je me suis beaucoup investi dans ces recherches, et cela doit profiter à ce lieu cultuel et culturel qui nous réunit ce soir.

2024 commençait pour nous le 6 avril avec le concert Gospel tant attendu, voir le rapport moral du 11/04/2024. Vient ensuite le traditionnel vide grenier de Durnes, le 19 mai, toujours convivial, où beaucoup de gens passent dire un petit bonjour, voire même achètent ! Le 15 août nous a réunis à la salle de Durnes pour le repas de la fête

de St Hippolyte, avec quasi 80 convives. La buvette de la montée historique le 1^{er} septembre, suivie des Journées du Patrimoine, une première pour nous les 21 et 22 septembre, où nous avons présenté les 2 premiers tableaux restaurés, au sein de l'église (80 personnes sont venues les voir).

Enfin les 2 derniers mois nous voyaient encore actifs, le 11 novembre pour une vente de potirons offerts par 2 particuliers, et le 11 décembre où nous avons affrété un bus pour une visite de la Crèche de Morteau.

Pour l'année 2025, je vous propose la reconduction des rendez-vous 2024, en sachant que plusieurs dates sont déjà retenues.

- Le samedi 10 mai, concert de deux chorales à l'église
- Le dimanche 18 mai, vide grenier à Durnes (à ce propos, tables de l'école de Lavans, données par la commune, à aller chercher)
- Le 15 août, si vous en êtes d'accord, repas de la St Hippolyte à Durnes, et le 31/8 buvette de la montée historique (le frigo est déjà réservé)
- En septembre, nous avons l'opportunité d'organiser les Journées du patrimoine avec POP, autour des tableaux de Beau (les cinq restaurés)

Nous pourrions placer entre mai et septembre la visite du trésor de l'église de La Madeleine, et la Chapelle de la Misson à Ecole.

Enfin, un petit mot pour notre 10^e anniversaire : nous avons investi 38537€ dans la restauration de l'église et des œuvres qu'elle abrite. Nous pouvons être plutôt fiers de nous !

Je sou mets donc à votre vote ce rapport moral, d'activité et d'orientation. »

Le rapport moral, d'activité et d'orientation est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier donne ensuite lecture du rapport financier :

L'association dispose à ce jour de **4278.41 €**

Les ressources de l'association proviennent des adhésions, des dons et des différentes manifestations organisées en 2024 et qui ont rapporté **3788.62 €**

Recettes :

Concert Gospel	1225.00 €
Vide grenier à Durnes	252.74 €
Repas du 15 août	1072.45 €
Ronde des vieilles voitures (01/09)	938.43 €
Vente de potirons	300.00 €

Dépenses : pour 2024

Sacem concert Gospel avril 24	55.29 €
Assurance	304.72 €
Restauration de deux tableaux du Chemin de Croix (et acompte sur trois autres)	9285.00 €

La visite de la crèche à Morteau a coûté 390 €, entièrement remboursés par le paiement des participants

pour 2025 :

Assurance	304.72 €
Règlement de la restauration des trois tableaux du Chemin de Croix	6460.00 €

Pour information, la restauration des cinq premiers tableaux du chemin de croix a coûté 15 745.00 €.

Le rapport des comptes de l'association est approuvé à l'unanimité.

L'assemblée se prononce pour le maintien de la cotisation à 10€ pour l'année 2026. Il est également proposé une cotisation bienfaiteur à 30€, proposition adoptée par l'assemblée.

Les prévisions et suggestions d'activités pour l'année 2025

- Le samedi 10 mai, concert à l'église de deux chorales (C(h)oeur de Lou(v)e d'Ornans et Chœur du Haut-Doubs de Pontarlier)
- Le dimanche 18 mai, vide grenier à Durnes
- Le 15 août, repas de la St Hippolyte à Durnes
- Le 31 août, buvette de la montée historique
- En septembre, Journées du patrimoine avec Pays d'Ornans Patrimoine, autour des cinq tableaux de Beau restaurés

Entre mai et septembre, une visite du trésor de l'église de La Madeleine et la Chapelle de la Mission à Ecole peut être envisagée.

Mme la Présidente du Syndicat Intercommunal précise que, concernant le don à l'église de la Barèche suite au décès d'une personne du plateau, le dossier est toujours en cours.

Conformément aux statuts, un tiers des membres du Conseil d'Administration est à renouveler. Les sortants, candidats à leur réélection, sont réélus.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée.

Un pot d'amitié clôture cette soirée.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Le Président de l'Association
Jean-Luc GANNARD